

Présidence : Finlande

## 565ème SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM

1. Date : Mercredi 26 novembre 2008

Ouverture : 10 heures

Clôture : 10 h 55

2. Président : M. M. Kangaste

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

Aucune déclaration

Point 2 de l'ordre du jour : DIALOGUE DE SÉCURITÉ

*Exposé du général de division Paul Schafer, du Commandement européen des États-Unis d'Amérique (EuCom), sur la Stratégie de sécurité active de l'EuCom :*  
Président, M. P. Schafer (FSC.DEL/184/08), France, Allemagne, Fédération de Russie

Point 3 de l'ordre du jour : DÉCISION SUR LA TRANSMISSION D'UN  
PROJET DE DÉCISION DU CONSEIL  
MINISTÉRIEL AU CONSEIL MINISTÉRIEL

Président

**Décision** : Le Forum pour la coopération en matière de sécurité a adopté la Décision No 15/08 (FSC.DEC/15/08) sur la transmission d'un projet de décision du Conseil ministériel au Conseil ministériel ; le texte de cette décision est joint au présent journal.

Point 4 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Questions d'organisation* : Président
- b) *Lettre du Président du Forum pour la coopération en matière de sécurité au Ministre finlandais des affaires étrangères, Président de la seizième Réunion du Conseil ministériel de l'OSCE (MC.GAL/7/08/Rev.1)*

Le Président a fait savoir qu'il transmettrait la lettre du Président du FCS au Ministre finlandais des affaires étrangères, Président de la seizième Réunion du Conseil ministériel de l'OSCE.

4. Prochaine séance :

Mercredi 10 décembre 2008 à 10 heures, Neuer Saal



**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe  
Forum pour la coopération en matière de sécurité**

FSC.DEC/15/08  
26 novembre 2008

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

---

**565ème séance plénière**

FSC Journal No 571, point 3 de l'ordre du jour

**DÉCISION No 15/08  
TRANSMISSION D'UN PROJET DE DÉCISION DU CONSEIL  
MINISTÉRIEL AU CONSEIL MINISTÉRIEL**

Le Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS)

Décide de demander au Président du FCS de transmettre au Président du Conseil ministériel le document suivant :

- Projet de décision sur des questions intéressant le Forum pour la coopération en matière de sécurité ;

Recommande au Conseil ministériel l'adoption du document susmentionné.